

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du 27/02/2024*

## **TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX - CREATION DE POSTES**

**N° 2024-019**

Le Conseil municipal légalement convoqué le 16/02/2024, s'est réuni le 27/02/2024 à 20h15, sous la présidence de Monsieur Olivier THOMAS, Maire de Marcoussis, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Marcoussis.

### **Étaient présent.e.s sur 29 conseiller.ère.s : 18**

M. Olivier Thomas, M. Jérôme Cauët, M. Sylvain Legrand, M. Gilles Guillaume, Mme Catherine Delaitre, Mme Laurence Amichaux, M. Frédérick Baby Marinpouy, M. Sébastien Bouet, Mme Natacha El Hayek, Mme Justine Giagnoni, M. Sébastien Le Ferrec, Mme Emmanuelle Pic, M. Jérôme Plateau, Mme Hébé Pouchou, Mme Cécile Revoyre, Mme Katia Robert-Hautemulle, M. Christophe Royer, M. Jules Thomas.

***18 présent.e.s formant la majorité des membres en exercice.***

### **Absent.e.s excusé.e.s ayant donné procuration : 11**

Mme Sonia Roisin à M. Olivier Thomas  
M. Alexandre Bussière à Mme Katia Robert-Hautemulle  
Mme Emmanuelle Grèze à M. Sylvain Legrand  
Mme Sandrine Boëte à Mme Natacha El Hayek  
Mme Arlette Bourdelot à Mme Laurence Amichaux  
Mme Laure Gibou à Mme Justine Giagnoni  
Mme Joane Besse à M. Jérôme Cauët  
M. Patrick Mouchelin à M. Gilles Guillaume  
M. Jean-Marc Payen à Mme Catherine Delaitre  
M. Damien Rousseau à M. Frédérick Baby Marinpouy  
M. Enzo Sodano à M. Jules Thomas

### **Absent :**

Aucun

### **Nombre de votant.e.s : 29**

Mme Catherine Delaitre a été désignée Secrétaire de Séance

**Rapporteur : Monsieur Olivier THOMAS**

**VU** le Code Général de la Fonction Publique ;

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** l'arrêté n° 2020-RH329 du 18 décembre 2020 portant adoption des Lignes Directrices de Gestion ;

**CONSIDERANT** qu'il convient de créer les postes suivants à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024

- Un poste d'Attaché principal à temps complet
- Un poste d'Adjoint d'animation principal de 1e classe à temps complet
- Deux postes d'Adjoint technique principal de 1e classe à temps complet
- Un poste d'Agent de Maîtrise principal à temps complet

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir voté à l'unanimité :**

- **DECIDE** de créer à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024
  - Un poste d'Attaché principal à temps complet
  - Un poste d'Adjoint d'animation principal de 1e classe à temps complet
  - Deux postes d'Adjoint technique principal de 1e classe à temps complet
  - Un poste d'Agent de Maîtrise principal à temps complet
- **SE RESERVE** la possibilité de recruter des agents contractuels.
- **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondants à ces emplois sont inscrits au chapitre 012 du budget 2024.
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Le Maire,  
Monsieur Olivier THOMAS